

L'idée d'un service citoyen belge se concrétise

Les questions qui se posent encore

■ Si un service civil répond à de très nombreuses attentes, il comporte aussi un coût très important.

Qu'attendre d'un service civil qui serait proposé ou imposés aux jeunes belges? Comment le mettre en place et avec quels financements? Les questions sont encore nombreuses.

1 Un service obligatoire? C'est la question passionnelle qui accompagne immanquablement le débat autour du service civil. *"Le rendre obligatoire serait totalement contre-productif, explique Jérôme Lechien, président du Conseil de la jeunesse, on ne sensibilise pas les jeunes par la contrainte."* Au contraire, rétorque le député MR Philippe Goffin, *"si on veut qu'il favorise réellement la mixité, il faut que tous les jeunes s'y retrouvent, et pas simplement les plus motivés"*. *"Ce n'est nullement le débat du moment, tempère François Ronveaux. Facilitons déjà l'accès au service citoyen pour ceux qui le souhaitent et qui sont très nombreux, finançons-le. Il sera bien plus judicieux d'affronter cette question dans dix ans, en même temps qu'une évaluation de ce qui aura déjà été fait. Nous y verrons alors beaucoup plus clair."*

2 Pour quoi faire? Un service civil répond à de nombreuses attentes de la part du jeune (l'engagement, l'acquisition de compétences, la reconnaissance sociale...), mais aussi à d'importants objectifs (un esprit citoyen ou une nouvelle mixité sociale). Le défi serait que des jeunes entre 18 et 25 ans s'investissent durant une période minimale de six mois au service du bien commun via des projets d'utilité collective. Ceux-ci peuvent se concrétiser dans les secteurs de l'aide aux personnes, de l'environnement, de l'éducation (écoles de devoirs, animations d'enfants...) ou de l'accès à la culture. En cas d'institutionnalisation, ces secteurs devraient cependant être strictement définis.

3 Quels seraient les coûts? Très importants, et c'est le principal argument qui vient contrecarrer le souhait de certains de rendre le service civil obligatoire. Pour assurer aux

jeunes un stage de qualité, il faut en effet assurer un encadrement, une petite rémunération, mettre en place une mécanique administrative ou des formations qui gonflent sensiblement les factures. Permettre à 125 000 jeunes de réaliser un service citoyen de six mois coûterait environ 625 millions d'euros par an à l'Etat. *"Nous sommes là devant des choix de société"*, prévient cependant François Ronveaux, certain des

benefices humains et financiers incomparables que rapporteraient à la société les services civils. *"De manière indirecte, une multitude de bénéfices permettraient de réduire considérablement cet investissement, voire de mettre en évidence un bénéfice financier. Une étude sur le programme canadien équivalent avait évalué que chaque dollar investi dans leur programme de service civil rapportait 2,2 dollars."*

4 Comment assurer la qualité du travail et le fait que le service civil ne vienne pas concurrencer des milliers d'emplois? C'est aussi une des grandes questions. Pour éviter de tels écueils, la Plateforme service citoyen a mis en place des balises assez strictes lorsqu'elle propose un stage aux nombreux jeunes qui font appel à elle. Le jeune est ainsi tenu à une obligation de moyens mais pas de résultats (à la différence d'un emploi ou d'un stage). De même, la mission du jeune, définie et encadrée par un tuteur ne peut correspondre à des fonctions précédemment assurées par un salarié de la structure, ou indispensables au fonctionnement de cette dernière. Parmi d'autres conditions, le jeune ne pourra pas réaliser plus de 25 % de travail administratif.

BdO

"Au Canada, chaque dollar investi en rapporterait 2,2."

FRANÇOIS RONVEAUX
Directeur de la Plateforme
service citoyen.

■ Des associations le proposent, mais les partis aimeraient l'institutionnaliser.

La carte blanche publiée ce lundi dans "La Libre" a fait parler d'elle tant les signataires étaient nombreux et divers. Derrière un appel vigoureux à une institutionnalisation d'un service citoyen, on retrouvait des représentants de tous les grands partis francophones, des politiciens néerlandophones, mais aussi de nombreuses personnalités du monde universitaire, culturel ou associatif. Est-ce à dire que la Belgique peut se préparer à retrouver un service civil? Oui, affirment plusieurs observateurs.

"Les mentalités évoluent", explique François Ronveaux, directeur de la Plateforme pour le service citoyen. "Depuis les attentats de Paris, nous recevons beaucoup plus de retours de la part du monde politique. Tout le monde se rend compte qu'il n'y a plus aucun espace de mixité en Belgique. Même l'école ne l'est plus. Parmi d'autres avantages, voilà ce à quoi pourrait répondre un service citoyen."

Aujourd'hui tous les groupes parlementaires réfléchissent à la question,

et des propositions de loi seront prochainement déposées au fédéral, nous confirme-t-on au sein des partis. Le député MR Philippe Goffin avance déjà l'idée d'un stage civil de deux semaines qui ne serait pas aussi long qu'un service citoyen, mais qui serait obligatoire pour l'ensemble des rhétoriciens.

Un manque de cadre légal

"Ce serait formidable qu'il y ait enfin un cadre légal qui facilite l'accès au service civil", explique le réseau Solidarité. "Aujourd'hui, nous proposons par nous-mêmes des services citoyens à des jeunes, continue François Ronveaux, mais nous ne pouvons répondre aux nombreuses demandes. Les jeunes ont soif de tels engagements, et l'Etat ne peut actuellement répondre à cette demande."

Enfin, ce qui motive les associations comme de nombreux politiciens, c'est la réussite que rencontrent les services civils en France, en Allemagne, en Italie ou au Luxembourg.

En France, un rapport de la Cour des comptes de 2014 confirme que, six mois après leur service civique, 75 % des volontaires étudient, travaillent ou suivent un stage, alors qu'ils étaient 37 % à être sans activité avant leur engagement.

Bosco d'Otreppe

**Aujourd'hui
tous les
groupes
parlementaires
réfléchissent
à la question.
Des
propositions
seront
rapidement
déposées
au fédéral,
confirment
les partis.**